

**Convention de partenariat 2022 avec la Fédération des Centres Sociaux de Gironde
pour la mise en œuvre du projet Bien Vieillir financé par la CARSAT Aquitaine.
Note explicative de synthèse**

Les modalités de financement de la CARSAT :

Dans le cadre de sa politique d'action sociale et de prévention du vieillissement, la CARSAT Aquitaine attribue des subventions à des structures d'animation socioculturelles qui développent des actions de prévention santé et de maintien du lien social.

Pour mettre en œuvre ces partenariats la CARSAT Aquitaine a signé une convention de partenariat avec l'Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux.

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde à laquelle le centre social de La Teste de Buch est affilié verse **5 676 €** au Centre Social de la Teste de Buch.

Pour la CARSAT, ces actions contribuent au développement d'expérimentations dans les domaines suivants : la prévention de la perte d'autonomie, le soutien aux aidants et le développement de supports d'information et de communication à destination des professionnels et des aidants naturels.

Exemples d'actions soutenues :

- la stimulation de la mémoire et des facultés intellectuelles (ateliers mémoire, ateliers lecture), l'entretien physique, les rencontres intergénérationnelles, les campagnes de prévention (chutes, alimentation, médicaments, maltraitance ...), les loisirs et l'engagement bénévole.

Le projet « Bien Vieillir » du centre social de La Teste de Buch :

Le fonctionnement des maisons de quartier repose sur les principes de l'inter-génération et la participation citoyenne, les ateliers, les activités sont ouvertes aux adultes et seniors. Les structures sont fréquentées quotidiennement par les seniors et notamment des seniors « vieillissants » pour lesquels des « activités adaptées » ont été mises en place.

Le projet « Bien Vieillir » s'articule entre accueil quotidien, activités spécifiques adaptées animées notamment par des associations soutenues par la Conférence des Financeurs dans le cadre de la prévention santé du Département de la Gironde.

La délibération a donc pour objet de :

- D'approuver la convention de partenariat avec la Fédération des Centres sociaux de Gironde et d'autoriser M. le Maire à la signer.



CONVENTION DE PARTENARIAT 2022 PROJET « BIEN VIEILLIR »

Entre les soussignés :

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde
Située : 123 av René Cassagne 33150 Cenon
Représentée par : Christine Bouquet agissant en qualité de Co-Présidente

Et

Centre social - Mairie de La Teste
Esplanade Edmond Doré 33 260 La Teste de Buch
Représenté par : Patrick DAVET, Maire de la Teste de Buch

Il est convenu ce qui suit

Contexte

Dans le cadre de la convention entre la CARSAT Aquitaine et l'Union Régionale des Fédération des Centres Sociaux d'Aquitaine autour du projet régional « Bien vieillir », la CARSAT finance 12 projets de Centres Sociaux en Gironde pour l'accompagnement du vieillissement de la population dans une démarche de développement social local. La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde reçoit la subvention accordée par la CARSAT au Centre Social qu'elle lui reverse.

Chaque projet de Centre Social contribue à la prévention de la santé et/ou à la préservation du lien social. Ces objectifs se traduisent par l'ingénierie, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions intergénérationnelles, participatives et partenariales.

Article 1 : Objet de la convention

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde et le Centre Social de la Teste de Buch s'associent pour mettre en œuvre le projet « Bien vieillir » et répondre aux objectifs cités précédemment.
La présente convention est conclue sur l'exercice 2022.

Article 2 : Contribution de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde est associée aux différentes étapes du projet « Bien vieillir » du Centre Social. Elle est une ressource pour le Centre Social de la Teste de Buch.



Article 3 : Contributions du Centre Social de la Teste de Buch

Le Centre Social de la Teste de Buch s'engage à :

- Mettre en place toutes les actions permettant de répondre aux thématiques retenues par la CARSAT Aquitaine pour l'octroi de la subvention.
- Fournir à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde les éléments de bilan du projet : contenu des actions menées, interaction avec le projet global Centre Social, effets sur la population, ressources humaines et économiques mobilisées, coopérations locales...
- Participer aux espaces de travail initiés par le groupe fédéral « Dynamiques du Bien Vieillir » ainsi que par l'Union Régionale Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux- URNACS.
- Contribuer au cahier régional et à toute action de valorisation.
- Renseigner les éléments sollicités par la CARSAT.

Article 4 : Modalités financières

Une subvention de 6 000 € est allouée par la CARSAT au Centre Social de la Teste de Buch.

Conformément aux décisions prises par la Fédération des centres sociaux de la Gironde le 25.11.2021 pour conforter le pilotage du chantier régional bien vieillir, un prélèvement de 5,4 % est effectué sur la subvention allouée au Centre Social.

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde verse donc les sommes suivantes :

- **5 676 € au Centre Social de la Teste de Buch**
- **324 € à la Fédération des Centres Sociaux de Dordogne** qui assure l'ingénierie et la coordination du chantier régional « Bien Vieillir » pour le compte de l'URNACS.

Article 5 : Résiliation de la convention

La présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit dans tous les cas reconnus de force majeure. En cas d'inexécution des obligations prévues au présent contrat, celui-ci est résilié de plein droit.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de la ville de Bordeaux sera saisi du litige.

Fait en deux exemplaires, à Cenon, le 28.09.2022

Fédération des Centres Sociaux de la Gironde
Christine Bouquet, Présidente

Centre Social de la Teste de Buch
Patrick DAVET, maire de la Teste de Buch

C. P. Bouquet

Fédération des Centres Sociaux de la Gironde

12033-213305295-20221102-DEL2022_11_554-DE

Accusé certifié exécutoire

33150 Cenon Réception par le préfet : 04/11/2022

Association Siret 841 141 328 00044 -APE/8299Z

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET

05 56 69 82 58

www.gironde-centres-sociaux.fr

